

PRODUCTIONS FOURRAGÈRES 2020

Baisse des rendements en prairies

Contexte national

2020 est l'année la plus chaude enregistrée en France, avec des records de températures de janvier à août. Succédant à un automne 2019 très humide, l'année se révèle également sèche, en particulier au printemps et en juillet. Après un hiver exceptionnellement doux, la campagne 2020 des prairies de printemps apparaît dans la norme, au niveau national. Cependant, les résultats régionaux varient entre déficit (Grand Est, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté...), excédent (Paca, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie) et norme, comme en Bretagne. Puis le déficit hydrique, constaté précocement dans le nord et l'est du pays, se généralise durant l'été sur la majeure partie du territoire, ralentissant ou stoppant la production d'herbe. Malgré la reprise des précipitations en octobre, le déficit de pousse ne peut être rattrapé. La pousse d'été-automne s'avère alors très inférieure à celle de référence sur l'ensemble du territoire, excepté Paca et Corse. En cumul annuel, la production des prairies se retrouve déficitaire pour toutes les régions, sauf en Bretagne, Centre-Val de Loire et Corse dans la norme et Paca, en excédent. L'écart à la référence atteint - 22 % au niveau national.

Concernant le maïs fourrage, les rendements dépassent légèrement ceux, particulièrement faibles, de 2019. Avec un recul des surfaces, la production progresse peu.

Comme au niveau national, 2020 est l'année la plus chaude enregistrée en Bretagne. Excepté en juillet et en octobre, les températures sont supérieures aux normales toute

l'année, en particulier en avril. Par ailleurs, les précipitations alternent les périodes sèches (en particulier mai, juillet et novembre, mais aussi mars et septembre) ou très humides (février,

juin, août, octobre et décembre).

Selon les premières estimations de 2020, la **production fourragère bretonne globale, herbe et maïs,**

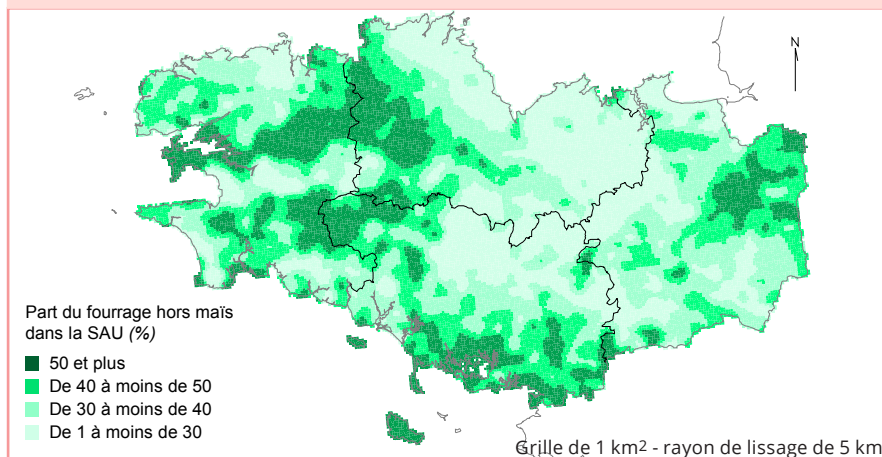
Évolution des productions et besoins fourragers en Bretagne

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'UGB herbivores (alimentation grossière*)	Millier UGB	1 491,8	1 493,0	1 487,3	1 468,2	1 442,7	1 400,6
Vaches laitières (y c. réforme)	1 000 têtes	751,4	753,4	755,2	750,9	738,9	730,6
Besoins fourragers des herbivores	Millier tonnes MS	7 757,5	7 763,7	7 734,2	7 634,8	7 502,3	7 283,6
Production fourragère totale	Millier tonnes MS	9 452,8	7 617,0	9 306,7	7 989,3	8 336,5	8 112,2
<i>dont : maïs fourrage</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>4 294,8</i>	<i>4 082,3</i>	<i>4 523,1</i>	<i>4 197,8</i>	3 839,5	3 735,0
<i>prairies temporaires</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>4 031,8</i>	<i>2 586,8</i>	<i>3 501,1</i>	<i>2 794,1</i>	3 305,7	3 230,8
Rendement maïs fourrage	Tonne MS/ha	13,0	12,7	14,2	13,0	12,6	12,8
Rendement prairies temporaires	Tonne MS/ha	8,8	5,8	7,8	6,1	7,3	7,0

* Herbe et fourrages, hors concentré

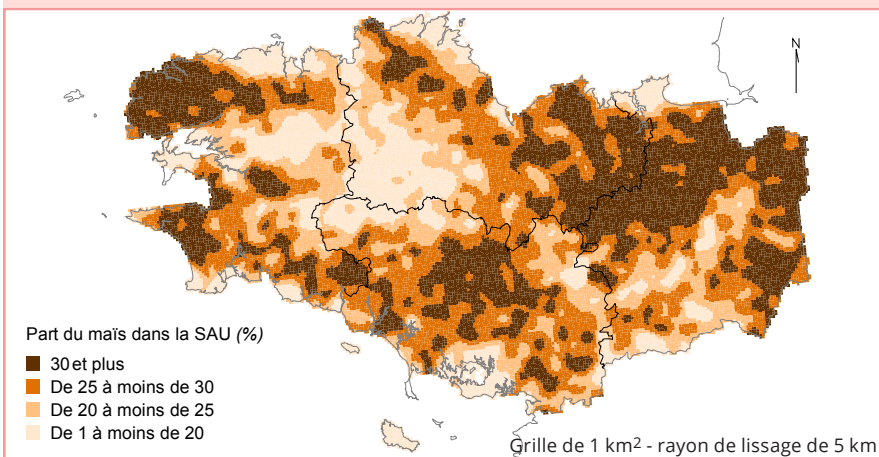
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2020)

Part du fourrage hors maïs dans la SAU en 2019



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2019

Part du maïs grain et ensilage dans la SAU en 2019



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2019

serait inférieure de 2,7 % à celle de 2019 et de 5 % à la production moyenne 2015-2019, avec une réduction légèrement plus faible en maïs qu'en herbe. Elle atteindrait 8,1 millions de tonnes de matière sèche, dont 46 % de maïs fourrage, 40 % de prairies temporaires et 11 % de surfaces toujours en herbe (STH). Au niveau national, la part en STH domine, avec 47 % de la production fourragère en 2019, contre seulement 23 % en maïs fourrage et 23 % en prairies temporaires.

Le rendement des **prairies** bretonnes estimé en 2020 se trouve dans la norme¹, selon l'enquête Prairies, en étant inférieur de 4,5 % au

1 - Écart au rendement de référence 1982-2009, selon le système Isop (Informations et Suivi Objectif des Prairies) :

- plus de 25 % -> excédent important ;
- de 10 % à 25 % -> excédent faible ;
- de -10 % à 10 % -> normal ;
- de -25 % à -10 % -> déficit faible ;
- moins de -25 % -> déficit important.

rendement annuel de référence. La pousse d'herbe se révèle correcte au printemps, mais elle se dégrade à l'été-automne.

Au printemps, la pousse d'herbe régionale se situe dans la norme, avec 2,6 % de plus que la référence printanière bretonne. Début mars, la pousse commence faiblement, dans un contexte peu propice au pâturage, avec des sols gorgés d'eau, après cinq mois consécutifs de précipitations excédentaires. Elle devient plus conforme aux normales en seconde quinzaine grâce au temps beaucoup plus sec et ensoleillé, permettant le démarrage du pâturage. La météo d'avril, très ensoleillée, avec des températures élevées et un léger déficit de pluies, est idéale pour la pousse, le pâturage et la fauche.

Au cours du mois suivant, qui se révèle

être le mois de mai le plus chaud depuis 1990, la pluviométrie apparaît partout déficitaire. Cependant, les niveaux des nappes d'eau souterraine sont plutôt conformes aux normales. Les conditions de pâturage et de fauche sont alors très favorables, et la qualité de l'herbe reste bonne. Après un épisode sec précoce fin mai, les prairies reverdissent début juin grâce au retour des pluies, exceptionnellement abondantes durant le mois. Mais la production des prairies s'avère faible en juin, annulant presque l'excédent accumulé les mois précédents.

Dans la seconde moitié de la campagne, de juillet à fin octobre, la pousse affiche un déficit de 17 % par rapport à la référence bretonne été-automne des rendements des prairies. Ce déficit est considéré faible selon l'enquête Prairies. La dégradation concerne avant tout l'Ille-et-Vilaine, dont le déficit s'avère important, avec 46 % de moins que la référence été-automne du département. Le nord-est y est plus particulièrement impacté par le déficit hydrique. Les autres départements restent dans la norme, avec un écart à la pousse de référence de -3 % dans le Morbihan et -10 % dans les Côtes-d'Armor et le Finistère. Après un mois de juillet très sec, les pluies orageuses de la mi-août permettent aux prairies de reverdir. Mais la pousse ralentit en septembre, avec la chaleur et le temps sec. Les fortes pluies début octobre créent quelques problèmes de portance.

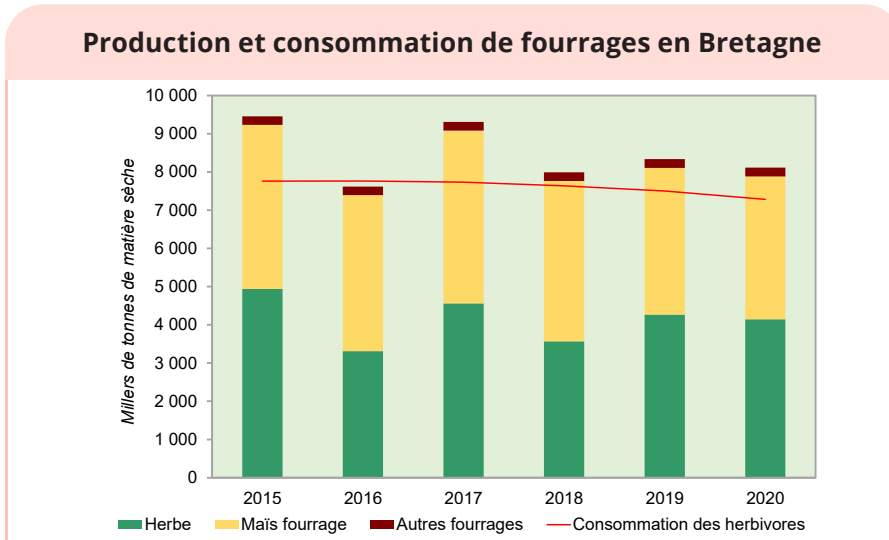
En moyenne annuelle, contrairement à la majorité des régions administratives, qui se retrouvent en déficit, le rendement des prairies s'affiche dans la norme en Bretagne, grâce à une production printanière correcte et malgré le déficit de pousse à l'été. La pousse de printemps représente, ainsi, 70 % de la pousse de 2020, contre 65 % selon la référence des prairies bretonnes.

La production annuelle des prairies correspond à la norme dans le Finistère, les Côtes-d'Armor et le Morbihan, avec des écarts respectifs à la référence départementale de - 2,6 %, + 0,5 % et + 2,8 %. Mais elle révèle un déficit, classé faible, en Ille-et-Vilaine (- 17 % par rapport à la référence annuelle du département).

Comparé au rendement de 2019, le rendement moyen des prairies temporaires se réduit de 4 % en Bretagne. Le recul est de 2 % comparé au rendement moyen 2015-2019. Avec des surfaces en hausse de 2 %, à 461 000 ha, la production régionale décroît de 2,3 % en un an. Concernant les prairies permanentes, ou STH, les rendements perdent 3,5 % par rapport à 2019, mais dépassent de 3,4 % la moyenne quinquennale. Avec des surfaces en recul de 1,7 % (210 000 ha), la production correspondante se replie de 5,1 % en un an, tout en dépassant de 3 % la production moyenne 2015-2019.

Concernant le **maïs fourrage**, avec 12,8 tonnes de matière sèche à l'hectare, le rendement gagne 1,5 % sur celui de 2019, mais perd 2 % sur le rendement moyen 2015-2019. Avec une sole en recul de 4 % (291 000 ha), la production diminue de 2,7 %.

Les semis de maïs se déroulent dans de bonnes conditions, sur une période relativement étalée, entre la mi-avril et la mi-mai, avec une avance en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. Les conditions chaudes d'avril



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2020)

favorisent la levée. Les cultures sont en avance, grâce aux températures excédentaires jusque fin mai, même si le mois de juin, pluvieux et plus frais, atténue la tendance. Mais la campagne est marquée par des attaques de corvidés, qui progressent partout en Bretagne, en particulier dans le Finistère, obligeant à ressemer dans de nombreuses parcelles. Cependant, les conditions de culture restent globalement favorables à la croissance et le bon état sanitaire est préservé jusqu'à la fin du cycle. Les récoltes démarrent avec une semaine d'avance par rapport à une année moyenne, soit fin août sur les zones les plus sèches. Début octobre, la tempête Alex occasionne des dégâts dans de nombreuses parcelles, compliquant les récoltes (pieds couchés). Les chantiers d'ensilage sont par ailleurs freinés par les fortes pluies qui suivent le coup de vent. Au final, excepté dans

les zones particulièrement sèches du sud et de l'est de la Bretagne, les rendements sont au rendez-vous, et les stocks constitués pour l'hiver sont de bonne qualité.

En 2020, le cheptel de **bovins** hors veaux, consommateur de la production fourragère, se réduit de 3 % en Bretagne, dont - 1,1 % en vaches laitières. Le nombre total d'unités gros bétail (UGB), alimentation grossière, constitué pour moitié par les vaches laitières, faiblit alors de 2,9 % en 2020. Malgré la réduction de la production fourragère bretonne (- 2,7 %), la diminution du nombre d'UGB permet de satisfaire les besoins fourragers des herbivores en 2020, avec une part consommée estimée à 90 %. ■

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9

Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédactrice en chef et composition : Sylvie Lesaint
Rédacteur : Linda Deschamps
Cartographie : Joël Glémée
ISSN : 2739-7068
© Agreste 2021